



**Les Amis
de la Terre**

L'adhésion à prix libre aux Amis de la Terre. Pourquoi ?

C'est **une volonté de réforme et de transformation de notre mouvement** qui nous a porté vers ce nouveau type d'adhésion afin de lui donner la place qu'il doit avoir dans le paysage associatif. Si nous voulons **devenir un mouvement écologiste de masse, radical et pragmatique**, l'adhésion à prix libre en est le premier pas.

La dynamique actuelle et les échéances à venir nécessitent d'avoir les moyens de pouvoir ouvrir les portes de notre réseau à de nouveaux et de nouvelles militant-e-s sans que l'aspect financier soit une barrière. **Nous avons besoin d'être plus nombreux avant tout.**

Pour **donner davantage de moyens et de poids** aux groupes locaux de se redynamiser, mener des actions régulières et ainsi renforcer notre réseau à tous les niveaux, il est essentiel de renforcer la base militante. De nombreuses personnes ne sont pas adhérentes pour de multiples raisons, mais dans tous les cas, **l'aspect financier ne doit plus être un frein au fait de rejoindre les Amis de la Terre.**

De plus, la situation financière de notre organisation reste extrêmement fragile, il est essentiel de développer massivement notre autofinancement à court terme pour **pérenniser nos actions et accroître notre autonomie**, et ce dès 2014.

Nous avons besoin d'être plus nombreux pour peser d'avantage dans le débat public. Le prix libre permet à chacun de s'interroger sur la valeur de son engagement et apporte une dimension de responsabilisation personnelle vis-à-vis de l'association. Beaucoup d'adhérent-e-s donnent déjà de leur temps, c'est inestimable. Donner selon ses choix et son budget, donner plus si l'on paie des impôts, pourquoi pas ?

Lors de l'Assemblée fédérale 2014, **la motion pour l'adhésion libre a été votée** [1].

Cela implique plusieurs choses :

1. **L'adhésion à la fédération des Amis de la Terre est à prix libre à partir du 1er juin 2014** : les trois formules de cotisations annuelles, petit prix à 10€ ; adhésion individuelle à 33€ et adhésion couple à 49€, sont abandonnées au profit d'un montant libre, à l'appréciation de chacun.
2. **L'adhésion annuelle aux Amis de la Terre se fera de date à date.**
3. **Le montant de la cotisation versée par chaque adhérent sera reversé à 50% pour la fédération et à 50% pour le groupe local** du territoire de l'adhérent (s'il y en a un).
4. **Le prélèvement automatique mensuel des adhésions sera encouragé** et privilégié afin de limiter les relances papier, les sollicitations, les frais administratifs et ainsi, de gagner en efficacité.
5. **L'abonnement à La Baleine sous format papier est maintenu au tarif annuel de 7€.** Tous les adhérents qui communiqueront leur mail auront accès à La Baleine électronique.

*Exemple : Une sympathisante domiciliée à Valence (Drôme) rejoint en juillet 2014 les Amis de la Terre et verse **tous les mois 8€** à l'association par prélèvement automatique (PA).*

*- Sa cotisation par PA est partagée à hauteur de **4 € aux Amis de la Terre Drôme** et à hauteur de **4 € aux Amis de la Terre France.***

*- Cette adhésion lui donne le **droit de vote** aux Assemblées fédérales des Amis de la Terre Drôme et France ainsi qu'aux communications générales des Amis de la Terre et à **La Baleine sous format électronique.***

> **Si vous êtes déjà adhérent-e**, rien ne change pour vous jusqu'à la date d'échéance de votre cotisation. Vous aurez ensuite la possibilité de changer le montant de votre adhésion annuelle et/ou passer en prélèvement automatique, ce qui est possible à tout moment.

> **Adhérent-e en prélèvement automatique**, vous aurez prochainement la possibilité d'accéder à votre espace membre sur le site des Amis de la Terre, et ainsi, de moduler votre adhésion si vous le souhaitez.

En mai 2016, l'Assemblée fédérale fera une évaluation de cette politique et de sa cohérence pour mettre en œuvre notre plan stratégique.

Vous trouverez jointe à cette Baleine, un nouveau bulletin d'adhésion, n'hésitez pas à le faire remplir ou à renouveler votre adhésion. Mille mercis !

Le Conseil fédéral des Amis de la Terre France,

[1] Pour retrouver cette motion, rendez-vous sur l'intranet (identifiant : lecteur ; mot de passe : lec3teur) : http://intranet.amisdelaterre.org/IMG/pdf/motions_et_liste_des_candidats-af_2014.pdf